



EUROPE

**Quatorzième Comité permanent du Comité régional de l'Europe
Première session**

Copenhague, 14 septembre 2006

EUR/RC56/SC(1)/REP
31 octobre 2006
61622
ORIGINAL : ANGLAIS

Rapport sur la première session

Introduction

1. Le quatorzième Comité permanent du Comité régional de l'OMS pour l'Europe (CPCR) a tenu sa première session au Bureau régional de l'OMS pour l'Europe le 14 septembre 2006, immédiatement après la clôture de la cinquante-sixième session du Comité régional.
2. Dans ses remarques liminaires, le président a souhaité la bienvenue aux nouveaux membres élus et aux suppléants de Géorgie, du Kirghizistan et de Norvège.

Élection du vice-président

3. Sur une proposition du président, appuyée par le membre de l'Italie, le Comité permanent a élu à l'unanimité Mme Annemiek van Bolhuis (Pays-Bas) vice-présidente du quatorzième CPCR.

Premier bilan de la cinquante-sixième session du Comité régional

4. Le CPCR a estimé que la cinquante-sixième session du Comité régional avait été très bien préparée et organisée. Il était raisonnable d'avoir limité l'ordre du jour à quelques points principaux, et il y avait eu de bons liens entre les débats en séance plénière et les séances d'information technique. Cependant, l'organisation de quatre séances d'information technique pendant la cinquante-sixième session du Comité régional avait posé un véritable défi. Dès lors, il faudrait envisager de limiter le nombre des séances d'information technique à trois.
5. Les exposés du secrétariat avaient été pertinents et concis, quoique bien des documents de travail aient dépassé la limite de 8-10 pages précédemment fixée par le CPCR. La pratique consistant à ce que des membres du CPCR exposent les avis du Comité permanent sur chacun des points substantiels de l'ordre du jour a été approuvée, mais il a été suggéré que ces exposés soient débattus et abordés lors de la réunion du CPCR ayant lieu la veille de la séance du Comité régional, afin de s'assurer que les avis consensuels dégagés au sein du groupe soient effectivement exprimés.
6. Le CPCR a souligné qu'il s'agissait désormais de réaliser un suivi des sessions bien préparées sur la stratégie européenne pour la prévention et la lutte contre les maladies non transmissibles et sur le renforcement de la sécurité sanitaire. Il pensait que la plupart des États membres avaient apprécié les lignes directrices bien nettes et la complémentarité avec le Projet de plan stratégique à moyen terme 2008-2013 de l'Organisation, telles qu'elles étaient clairement ressorties de l'exposé et des débats sur l'avenir du Bureau régional de l'OMS pour l'Europe. Il s'est réjoui de la clarté avec laquelle le Projet de budget programme 2008-2009 de l'Organisation et le Plan stratégique à moyen terme avaient été présentés, et a particulièrement apprécié l'allocution du directeur général par intérim. Il a salué le message exceptionnellement positif et l'enthousiasme communiqués par la protectrice du Bureau régional, Son Altesse Royale la princesse Mary de Danemark, durant son allocution devant le Comité régional.
7. Concernant le point de l'ordre du jour relatif aux élections et aux nominations aux organes et comités de l'OMS, le CPCR a reconnu que les critères employés pour la sélection des candidats devraient être révisés lors de sa session de la fin novembre 2006. Il a également admis qu'il devrait consacrer plus de temps, durant sa session ayant lieu la veille de l'Assemblée mondiale de la santé, en mai de chaque année, à procéder à un examen détaillé des candidatures reçues, de façon à être en mesure de poursuivre les entretiens avec les délégations des États membres pendant l'Assemblée mondiale de la santé.

Projet de plan de travail pour le quatorzième CPR, 2006-2007

8. Outre les points habituels qu'il aborderait lors de sa deuxième session (qui aura lieu à La Haye les 30 novembre et 1^{er} décembre 2006), le CPR a confirmé qu'il souhaitait revoir les critères appliqués pour les élections et nominations aux organes de l'OMS. Il attendait avec intérêt de passer en revue les éléments nouveaux concernant le Projet de budget programme 2008-2009, et notamment la question des allocations régionales pour les domaines prioritaires proposés, pour faire suite au débat qui avait eu lieu lors de la cinquante-sixième session du Comité régional et préparer les discussions qui se dérouleraient lors de la réunion du Comité du programme, du budget et de l'administration et de la session du Conseil exécutif, en janvier 2007.

9. Le CPR a observé que le processus de désignation et de nomination d'un nouveau directeur général était en bonne voie, et qu'il ne serait pas judicieux de s'y impliquer en tant que comité. Néanmoins, il a suggéré de prendre un peu de temps, lors de sa deuxième session, pour réfléchir aux implications pour la Région européenne de la désignation qui serait faite par l'Assemblée mondiale de la santé lors de sa session spéciale du 9 novembre 2006.

10. Le CPR a également confirmé qu'il souhaitait, lors de sa session de mai, se concentrer sur l'examen des candidatures pour la composition des organes de l'OMS. Toutefois, il se pourrait que cela ait des répercussions sur le temps disponible pour examiner les projets de documents de travail et de résolutions sur des sujets techniques à aborder lors de la session du Comité régional qui se tiendrait plus tard dans l'année. Quoi qu'il en soit, le calendrier pour la préparation des documents n'était pas idéal : il y avait peu de temps entre la présentation au CPR, en mars, d'une ébauche des documents, et le projet complet en mai, alors que certains documents nécessiteraient encore des travaux en juin, voire en juillet. Il a été demandé au secrétariat de soumettre au CPR, lors de sa prochaine session, une proposition d'amélioration de ce processus.